

ANNEXE I
(article 1)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

AMÉNAGEMENT D'UNE PLACE PUBLIQUE À L'INTERSECTION DE
LA RUE BEAUCAGE ET DE L'AVENUE ROUSSEAU

SECTION I

DESCRIPTION DES TRAVAUX

- 1.** Les travaux consistent à aménager une place publique à l'intersection de la rue Beaucage et de l'avenue Rousseau dans l'arrondissement Les Rivières.
- 2.** Ces travaux comprennent de la réfection des surfaces telles que : surfaces en gravier, en gazon, sentiers, pavage ou pavé de béton, la réfection d'un escalier, des ouvrages de soutènement ainsi que de la plantation, de l'éclairage et du mobilier urbain.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

- 3.** Le coût des travaux décrits aux articles 1 et 2 se détaille comme suit :

1° réfection des surfaces et ouvrages de soutènement :	85 000 \$
2° plantation :	35 000 \$
3° mobilier urbain :	15 000 \$
4° divers et autres dépenses imprévues :	15 000 \$
TOTAL	150 000 \$

Annexe préparée le 14 juillet 2009 par :

Sébastien Lebel, architecte paysagiste
Division design, architecture et patrimoine
Service de l'aménagement du territoire